



Syndicat mixte "Pôle Métropolitain de l'Artois" (Siren : 200060358)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Lens
Arrondissement	Lens
Département	Pas-de-Calais
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	24/12/2015
Date d'effet	01/01/2016

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	32 rue Casimir Beugnet
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	62300 LENS
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	598 684
Densité moyenne	782,50

Périmètres

Nombre total de membres : 4

- Dont 3 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
62	CA de Béthune Bruay Noeux et Environs (200044055)	CA
62	CA de Lens - Liévin (246200364)	CA
62	CA d'Hénin-Carvin (246200299)	CA

- Dont 1 organisme public :

Organismes adhérant au groupement
DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS (226200012)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement
Développement et aménagement économique - Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) <i>En matière de Développement économique : « La Métropole de la 3ème Révolution Industrielle » - la révolution industrielle et la transition énergétique - le « bâtiment intelligent » - l'économie de la culture et du numérique - l'économie de l'alimentation et du bien-être - l'économie présentielle (notamment touristique) et des services à la population - les métiers d'art et du patrimoine - l'économie circulaire - le développement universitaire</i> Par substitution
Développement et aménagement social et culturel - Activités culturelles ou socioculturelles <i>En matière de développement culturel et sociétal - l'accès à la culture, à l'éducation et au numérique - l'accès aux soins - la participation des habitants</i> Par substitution
Aménagement de l'espace - Etudes et programmation <i>Les études couvrant le territoire métropolitain, la définition d'actions à cette échelle et leur suivi - La recherche de financements et le portage des dossiers auprès des financeurs pour les dossiers métropolitains - La représentation auprès de l'Europe, de l'Etat et de la Région des intérêts du territoire métropolitain - La coordination de politiques menées par ses membres en matière d'aménagement et de développement et leur mise en cohérence - La promotion collective des actions et atouts du territoire métropolitain - L'échange de savoir-faire et la mutualisation de moyens L'action du Pôle Métropolitain s'inscrit notamment dans les domaines suivants : En matière d'Aménagement du territoire : « De l'Archipel noir à l'Archipel vert » - la recomposition urbaine et la mutation des cités minières - la Chaine des Parcs et la Trame Verte et Bleue - le développement de la voie d'eau et la protection de la ressource - l'interscot - la mobilité - l'aménagement numérique du territoire</i>

Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)